



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E116792

VALABLE JUSQU'AU 24/05/2024

ÉDITÉ LE 12/04/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/11/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM DIJON B 538 382 573

Siret : 538 382 573 00029

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4027987-0

Assurance Responsabilité Travaux :  
AVIVA 78018004

Assurance Responsabilité Civile :  
AVIVA 78018004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : MENUISERIE DE L'AUXOIS

2 ZI CHAMP ROGER  
21320 POUILLY EN AUXOIS

Téléphone : 03 80 64 21 77

Portable : 06 82 07 66 71

Fax :

Site Internet : [www.menuiseriedelauxois.com](http://www.menuiseriedelauxois.com)

E-mail : [contact@menuiseriedelauxois.com](mailto:contact@menuiseriedelauxois.com)

Responsabilité légale :  
FROMENT GUILLAUME GÉRANT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité               | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Menuisier) | 05/05/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE DIJON  
BATIMENT LE MAJOR  
170 AVENUE JEAN JAURES  
21000 DIJON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.